

CAHIER DE RECOMMANDATION

CITÉ-JARDINS DELIVRANCE: UN MODELE URBAIN POUR DEMAIN

DOCUMENT DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En complément à la réhabilitation du bâti de la cité, des interventions seraient à programmer sur les jardins et sur les friches. Il s'agirait de mener des actions ayant une portée sur les axes sociétaux, environnementaux, patrimoniaux et pédagogiques de la cité, relevé par les habitants. Ainsi, ces interventions contribueraient à la valorisation écologique, paysagère, patrimoniale et sociale.

Environnement

Social

Pédagogie

Patrimoine



Une cité renaturé



Un cadre de vie amélioré



Des citoyens acteurs de leur cité



Un patrimoine vivant valorisé

Les jardinets avant

Les jardinets en devanture sont parfois uniquement composés de graviers, peu entretenus, et révèlent des problèmes de gestion des espaces extérieurs et d'incivilités.

Il s'agirait ici d'aménager les jardinets avant de la manière suivante :

- Encadrement des travaux sur les clôtures en garantissant une unité.
- Remise en état des haies dégradées.
- L'aménagement de place de stationnement sur les parcelles qui le permettent.
- Établir des normes de composition des haies et clôtures.

Les objectifs étant de :

- Confirmer la cohérence paysagère de la Cité-jardins Délivrance.
- Valoriser l'aménagement des parcelles.
- Contrôler le stationnement.



LES JARDINS ARRIÈRE

Tout comme les jardins avant, ces parcelles arrières présentent une palette allant du jardin diversifié au jardin uniquement composé de pelouse.

Pour agir sur les parcelles arrières, il conviendrait d'établir des normes d'usage et gestion des jardins. Il pourrait s'agir de normes concernant :

- L'aménagement des mobiliers.
- Les aménagements autorisés ou non.
 - L'entretien des haies.
 - La gestion des déchets de jardin.
- Les produits à utiliser respectueux de l'environnement et de la biodiversité.
- Les contributions potentielles sur l'entretien des jardins.





LE JARDIN, ESPACE DE CRÉATIVITÉ

Les jardins sont pour certains un véritable espace de création. Un bon nombre d'habitants possèdent de solides connaissances, techniques et pratiques.

Le jardin et son utilisation serait exploité pour mobiliser les habitants dans des démarches collectives, qu'ils pourront ensuite importer sur leurs parcelles.

Ainsi pour cette action, il s'agirait de :

- Rencontrer les habitants et les personnes relais.
- Impulser la conception d'un groupe d'habitants jardiniers.
 - Coconstruire les plans des jardins.
 - Élaborer des plans des jardins imaginés puis réalisés.
- Organiser les visites de plusieurs jardins et espaces naturels partagés existants.
 - Organiser des échanges et des transferts d'expérience.

ÉCO PARTICIPATION

Dans le prolongement des initiatives citoyennes sur les jardins et les actions en faveur de la biodiversité, l'éco collège Guy Mollet est impliqué depuis plusieurs années dans l'écologie et dispose même d'une parcelle cultivée. La création d'un jardin partagé à vocation pédagogique pourrait être envisagée.

Ces espaces pourraient être le lieu d'actions collectives :

- Sur le jardinage (les légumes de saison, les techniques d'entretien, le fleurissement etc.).
 - Sensibiliser les habitants à l'environnement.
 - Favoriser l'investissement dans les jardins.
- Sur le développement de la biodiversité et le recyclage des matériaux (création d'outils, composte, nichoirs à oiseaux ou hôtels à insectes, etc.).
- Organiser des temps d'animation (journées d'échanges de graines, de légumes et de matériels de jardinage).
- Permettre aux habitants de découvrir et se perfectionner en jardinage.
 - Accompagner les habitants dans le jardinage de leur parcelle.
- Développer chez chacun les bases du jardinage naturel.